

## Communiqué de presse - 9 novembre 2009

---

### La Région Rhône-Alpes renforce son engagement pour la mise en œuvre du Projet d'agglomération : signature du protocole d'actions

Jean-Jack QUEYRANNE, Président de la Région Rhône-Alpes et Robert BORREL, Président de l'ARC, accompagnés de Robert CRAMER, Conseiller d'Etat de la République et canton de Genève et Pierre-André ROMANENS, Président du Conseil régional du district de Nyon, ont signé ce jour le protocole d'actions du label Grand Projet pour développer durablement l'agglomération franco-valdo-genevoise.

Lors de la signature de la Charte d'engagement du Projet d'agglomération en décembre 2007, la Région Rhône-Alpes a labellisé le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois au titre de sa politique des Grands Projets.

La Région Rhône-Alpes s'engage sur le protocole d'actions avec l'ARC (Association régionale de coopération du genevois) pour le compte des partenaires français du Projet d'agglomération, en collaboration avec les partenaires vaudois et genevois. **La Région consacra 50 M€ pour le développement de l'agglomération franco-valdo-genevoise, dont 11,5 M€ dans le cadre du protocole d'actions sur la période 2008-2014.**

Les partenaires ont fixé **quatre objectifs majeurs** pour accompagner l'évolution durable de l'agglomération franco-valdo-genevoise en plaçant chaque habitant de ce territoire au coeur de ce projet transfrontalier :

- Le développement économique et social de l'agglomération ;
- La promotion des solidarités et du rayonnement culturel et international ;
- Le développement d'une agglomération durable favorisant le lien social ;
- Le renforcement de la démarche participative et de la gouvernance du Projet d'agglomération.

Dès 2010, les premières actions seront réalisées. Elles concerneront notamment :

- **La formation** : encourager les coopérations entre les Maisons de l'emploi et les Cités des métiers et de la formation de part et d'autre de la frontière avec la réalisation d'un site internet transfrontalier et l'équipement du site de Saint-Julien-en-Genevois ;
- **Le rayonnement international** : développer la Cité de la solidarité internationale pour l'accueil d'ONG (Annemasse Agglo) ;
- **Le développement économique et l'innovation** : développement du campus des biotechnologies à Archamps ;

---

#### Contacts presse

Projet d'agglomération :

Marie Caruso - +33 (0) 450 04 54 08 - marie.caruso@projet-agglo.org - www.projet-agglo.org

Région Rhône-Alpes :

Angélique Defrance - +33 (0) 472 59 49 57 - +33 (0)670 03 43 00 - adefrance@rhonealpes.fr - www.rhonealpes.fr



- **La mobilité douce et les espaces publics** : conception d'une voie verte en site propre (dédiée aux piétons et cyclistes) de 22 kms, reliant le Pays de Gex à Annemasse, en passant par le canton de Genève ;
- **L'aménagement** : soutien aux démarches communes transfrontalières (PACA) et valorisation des potentiels de développement autour des gares (Etoile Annemasse-Genève, Thonon-les-Bains, Bonneville, Bellegarde-sur-Valsérine, etc.) ;
- **L'agriculture** : développement du Projet agricole transfrontalier.

A travers ce protocole d'actions, il s'agit d'apporter des **réponses concrètes aux préoccupations de la population de l'agglomération transfrontalière**, dans une démarche commune pour préparer le futur de l'agglomération à l'horizon 2030.

#### [www.projet-agglo.org](http://www.projet-agglo.org)

Retrouvez les éléments du dossier de presse dans la rubrique Documentation et média, Médias, Conférence de presse :

- Le protocole d'actions avec l'ensemble des actions et le tableau financier de synthèse ;
- La présentation power point du protocole ;
- La présentation de l'ARC ;
- Les discours de Messieurs BORREL, CRAMER, ROMANENS et QUEYRANNE.

---

#### Contacts presse

Projet d'agglomération :

Marie Caruso - +33 (0) 450 04 54 08 - marie.caruso@projet-agglo.org - www.projet-agglo.org

Région Rhône-Alpes :

Angélique Defrance - +33 (0) 472 59 49 57 - +33 (0)670 03 43 00 - adefrance@rhonealpes.fr - www.rhonealpes.fr



## **Conférence de presse Grand Projet de Rhône-Alpes : signature du protocole d'actions**

Téléphérique du Salève, lundi 9 novembre 2009 à 14h30

### **Eléments de discours**

*Seul le discours prononcé fait foi.*

#### **Intervention de Robert Borrel, Président de l'ARC et Co-président du Projet d'agglomération**

##### **Principaux messages**

- Le protocole qui va être signé est le résultat d'un intense travail depuis plusieurs mois au sein de l'ARC et du partenariat transfrontalier. Cette démarche a pris soin d'associer les représentants de la société civile et plus particulièrement les conseils locaux de développement du périmètre qui ont fait un travail remarquable.
- La Région vient aujourd'hui une nouvelle fois soutenir la structuration des territoires français de l'agglomération genevoise. Cette structuration est tout d'abord territoriale avec un soutien décisif au CEVA notamment et la mise en place d'un véritable RER transfrontalier. Ce soutien est de première importance au moment où la réforme des collectivités et de leurs financements impactent leurs moyens d'action et limitent fortement leurs capacités d'investissement pour l'avenir de ce territoire. Cette structuration est également politique et institutionnelle en rendant nécessaire le passage de l'ARC en syndicat mixte pour contractualiser avec la Région. L'enjeu est là, être à la hauteur des défis que nous nous sommes engagés à relever ensemble. La Région accélère aujourd'hui ces processus de structuration en apportant des moyens, 11,5 millions d'Euros, un cadre contractuel ainsi qu'une programmation à 5 ans.
- Dans notre démarche de Projet d'agglomération, le grand projet constitue, bien qu'essentiellement concentré sur les territoires français de l'agglomération, le pendant français de la politique des agglomérations de la Confédération. Moindre dans son volume financier, il nous donne tout de même les moyens de relever les défis de notre territoire partagé et contribue de façon décisive à la mise en œuvre du Projet d'agglomération.
- La Région reconnaît ainsi la spécificité de ce territoire de marge, sa réalité urbaine, son unité à l'échelle régionale et sa pleine participation à la dynamique métropolitaine. La Région reconnaît et soutient aussi ses projets et parmi eux, le projet d'ensemble qu'est le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.
- La Région renouvelle son engagement. Il s'agit d'un engagement fort, dans la continuité, notamment de la signature de la Charte du Projet d'agglomération en décembre 2007,



mais surtout un engagement pour la réalisation d'actions concrètes, dès le début de l'année 2010 sur le territoire de l'agglomération.

- Pour cela, le protocole que nous signons aujourd'hui répond à des besoins urgents dans des domaines prioritaires. Le protocole se fixe ainsi quatre objectifs principaux pour les 5 prochaines années :
  - Promouvoir **l'équilibre dans le développement économique et social** de l'agglomération transfrontalière ;
  - Promouvoir **les solidarités, le rayonnement culturel et international** de l'agglomération ;
  - Promouvoir **une agglomération durable, favorisant le lien social, les services transfrontaliers**, l'habitat économe et réparti équitablement, les mobilités par transports collectifs et modes doux, l'environnement, les paysages, un cadre de vie attractif ;
  - Renforcer la **démarche participative et la gouvernance**.
- Aujourd'hui c'est tous ensemble, Co-présidents du Projet d'agglomération, que nous nous engageons, avec notre partenaire régional pour un développement harmonieux de cette agglomération au bénéfice du plus grand nombre.

## **Intervention de Robert Cramer, Conseiller d'Etat de la République et canton de Genève, Co-président du Projet d'agglomération**

### **Principaux messages**

- Entre Suisse et Rhône-Alpes, l'agglomération transfrontalière franco-valdo-genevoise est la seconde agglomération de ces territoires comparables, elle en constitue la véritable articulation.
- Genève est un canton-ville à la dimension internationale reconnu mais qui doit aussi réussir son intégration régionale. Depuis 2005, Genève a résolument fait le choix de la Région transfrontalière avec ses voisins français et vaudois.
- Nous le savons tous, l'agglomération a d'importants défis à relever, ceux communs à d'autres agglomérations de taille comparable comme Lyon ou Zürich. L'agglomération a également des particularités et des spécificités propres : elle est transfrontalière et particulièrement attractive avec 200'000 habitants et 100'000 emplois supplémentaires à horizon 2030.
- Les défis touchent plusieurs domaines : la mobilité (500'000 passages/jour de la frontière cantonale ; près d'un milliard de déplacements motorisés/an etc) ; le logement (profiter de la croissance démographique pour rééquilibrer la localisation des logements) ; l'environnement (limiter l'impact du développement humain sur l'environnement et préserver les corridors biologiques) ; l'économie (favoriser un rééquilibrage des activités) ; la formation ; etc.
- C'est le pari des partenaires du Projet d'agglomération, faire de cette situation un atout, relever ces défis et préparer l'avenir de l'agglomération plus équilibrée et durable.



- Il est de la responsabilité des pouvoirs publics d'apporter des réponses aux enjeux du territoire et à la population. Il est de la responsabilité des pouvoirs publics de s'unir lorsque le territoire est transfrontalier et que les enjeux sont partagés.
- Le Projet d'agglomération c'est d'abord cet engagement.
- Aujourd'hui, on ne peut que saluer ce nouvel engagement dans la continuité qui est un véritable encouragement à poursuivre nos efforts.

## **Intervention de Pierre-André Romanens, Président du Conseil régional du district de Nyon et membre du Projet d'agglomération**

### **Principaux messages**

- La Confédération incite les agglomérations à développer des projets liant urbanisation et mobilité tout en limitant l'impact sur l'environnement. Dans notre région dynamique l'enjeu est double : favoriser l'utilisation des transports en commun (dimension environnement) mais aussi et surtout de desservir le plus de personnes et développer l'accessibilité (dimension sociale) à l'échelle de l'agglomération transfrontalière pour un développement harmonieux et solidaire.
- La Confédération ne répondra pas à tout. Elle donne l'impulsion. La concrétisation dépend de notre responsabilité.
- Nous avons su utiliser cette dynamique de projet pour remettre sur la table des négociations transfrontalières l'ensemble des sujets. Cette dynamique de projet nous a permis de le faire sous un jour nouveau, dans une cohérence d'ensemble, avec au cœur des préoccupations les habitants de ce bassin de vie. Cette politique des agglomérations est une politique cadre utilisée comme un moteur puissant, une opportunité pour répondre aux besoins de la population franco-valdo-genevoise.
- La Confédération salue d'ailleurs cette approche multithématique et la soutient, bien qu'elle ne puisse pas financer l'ensemble de cette approche novatrice qui, aujourd'hui, fait modèle dans toute la Suisse.
- Nous devons utiliser toutes les opportunités pour un développement solidaire de notre agglomération transfrontalière. Mais pour bien des sujets c'est à l'échelle de l'agglomération qu'il faut trouver les moyens de mettre en œuvre de véritables politiques publiques d'agglomération.
- Le Projet d'agglomération est spécifique. L'enjeu est bel est bien de se donner les moyens de nos ambitions pour ce territoire et sa population.
- La Région Rhône-Alpes accompagne notre démarche et renforce son engagement. C'est un encouragement à poursuivre et à innover car notre territoire et nos populations le méritent et le nécessitent.

**Intervention de Jean-Jack QUEYRANNE, Président de la Région Rhône-Alpes  
Signature du « Grand Projet Rhône-Alpes » pour l'agglomération franco-valdo-genevoise**

Salève, lundi 9 novembre 2009

En prenant la parole après vous, chers Amis, **trois idées** me viennent spontanément à l'esprit et nourrissent le propos que je veux partager avec vous.

**La première est la remarquable richesse et la diversité de cet espace franco-valdo-genevois qui unit nos destinées**, depuis le district de Nyon, en passant par le Pays de Gex, le bassin bellegardien, les territoires urbains de Saint-Julien, d'Annemasse, et le Chablais jusqu'aux rives de Thonon.

Regroupant plus de 800 000 habitants, l'agglomération franco-valdo-genevoise est **le 2<sup>e</sup> pôle de vie de Rhône-Alpes**. Il regroupe toutes les grandes fonctions d'une métropole.

La frontière s'efface de plus en plus dans la vie quotidienne des habitants. Elle n'est plus un obstacle dans l'élaboration de projets en commun. Bien au contraire, elle en devient un stimulant. Je m'en réjouis. On ne peut nier cette réalité. Il faut l'organiser, dans le respect des institutions de chaque pays, de manière à en promouvoir les bienfaits pour tous.

Cela concerne, bien sur, les 80 000 frontaliers qui vivent dans nos territoires – notre ami **Michel CHARRAT** les connaît bien. Cela concerne aussi l'ensemble des habitants de notre Région, qui a fait de **l'ouverture sur l'Europe une force pour son attractivité et son développement**.

L'histoire qui nous unit n'est pas banale. De la demeure des Délices, qui accueillit l'exil de Voltaire, aux séjours de Lamartine et de Rousseau, **les pages de notre histoire commune s'ouvrent sur autant de chapitres inachevés, que nous sommes déterminés à écrire ensemble**.

Au cœur de l'hiver 2007, Monsieur le Conseiller d'Etat, vous nous aviez conviés à embarquer à Genève, à bord d'un bateau amarré sur les rives du Léman.

**Le 5 décembre 2007, nous avons signé la Charte du projet d'agglomération et sa première déclinaison concrète, le Plan directeur de l'habitat transfrontalier.**

Depuis deux ans, que de chemin parcouru ! Le Vice-président **Didier JOUVE** en sait quelque chose, lui qui s'est engagé avec détermination pour faire vivre et grandir notre « Grand projet », qui est l'un des **six Grands Projets Rhône-Alpes labellisés** dans notre Région<sup>1</sup>.

Aujourd'hui, nous avons choisi un autre point de vue pour évoquer ce grand projet stratégique qui nous rassemble. Sur les hauteurs de l'emblématique Salève, l'horizon se dégage sur ce que représente pour nous l'agglomération franco-valdo-genevoise : **un espace de projets, un espace d'innovation, un espace de créativité**.

**J'en viens à la deuxième idée qui nourrit mon propos.**

**L'agglomération franco-valdo-genevoise est au cœur de l'action de la Région Rhône-Alpes.** Depuis 2008, nous mobilisons plus de **50 millions d'euros** pour contribuer aux actions communes, dans le cadre du développement économique, des déplacements, de l'aménagement et du renouvellement urbain.

<sup>1</sup> Les six Grands Projets Rhône-Alpes labellisés à ce jour sont : la Grotte Chauvet, le Nord Isère, le Design, la Bio Vallée et Rovaltain, et le Grand Projet pour l'agglomération franco-valdo-genevoise.

*Seul le discours prononcé fait foi*

Parmi ces 50 millions d'euros, **11,5 millions** figurent dans l'enveloppe du Grand Projet Rhône-Alpes, pour la période 2008-2014.

A l'heure de signer notre engagement, je veux d'abord **saluer la mobilisation exemplaire de l'ensemble des acteurs locaux**, sous l'impulsion déterminée de Robert BORREL.

Je veux aussi souligner l'effort conséquent accompli par **nos collaborateurs**, depuis la signature de la Charte en 2007, jusqu'à ce Grand Projet.

Je tiens, tout particulièrement, à adresser mes plus chaleureux remerciements à notre ami Robert CRAMER avec qui nous partageons, depuis tant d'années, une conviction dans l'avenir et la place stratégique de l'espace franco-valdo-genevois.

A l'heure où il s'apprête à rejoindre Berne, je veux **mettre en lumière la confiance, la sincérité et l'amitié qui ont nourri notre coopération**.

Au-delà du symbole, la signature du Grand Projet Rhône-Alpes est **un fruit du partenariat exigeant et fertile**, que nous avons grand plaisir à partager avec nos amis helvétiques. Je suis convaincu que d'autres fruits naîtront des liens que nous avons tissés.

**J'en viens à ma 3<sup>e</sup> idée. Elle me permet, en guise de conclusion, de porter un regard vers l'horizon et de tracer des perspectives.**

Notre Grand Projet n'est pas une simple déclaration d'intention, mais **un véritable outil pour l'action**, fondé sur l'engagement de projets issus des territoires, avec quatre objectifs stratégiques :

- l'équilibre du développement économique et social
- les solidarités, le rayonnement culturel et international
- le développement durable et solidaire
- sans oublier l'offre de transports publics et la mobilité douce

Les premières actions qui verront le jour sont tout à fait représentatives de **la diversité et de la cohérence de notre Grand Projet**. Je pense notamment à l'éco-quartier de Château rouge à Annemasse ou encore à la création de la Cité des Métiers à Saint-Julien.

Je pense, bien sûr, à l'aménagement des **pôles multimodaux** intégrant **la gare de Bellegarde et la ligne TGV du Haut-Bugey, l'Etoile d'Annemasse ou encore le CEVA**.

La liaison Cornavin-Eaux Vives-Annemasse (CEVA) est l'artère majeure qui permettra d'irriguer le territoire franco-valdo-genevois. Je suis convaincu de l'intérêt vital de ce projet, dont le bénéfice ne s'arrêtera pas à Annemasse. Nos villes connaissent de plus en plus des difficultés de circulation. Il en résulte encombrements, pertes de temps, pollutions, occupation désordonnée de l'espace urbain. A l'heure où la Communauté internationale veut faire de la réduction des gaz à effet de serre une ardente priorité, il serait dommage que l'agglomération franco-valdo-genevoise ne soit pas au rendez-vous.

Je veux ajouter que le CEVA permettra de **renforcer le réseau ferroviaire dans toute la Haute-Savoie**, vers l'Ain et en connexion avec le TGV. Le CEVA est aussi un argument majeur dans la candidature d'Annecy pour les **Jeux Olympiques de 2018**.

En ce sens, je forme le vœu que nos amis de Genève, à l'occasion de la votation qui interviendra le 29 novembre prochain, adressent **un signe fort à la construction d'une agglomération transfrontalière** que nous voulons plus dynamique et compétitive, mais aussi **plus ouverte, plus tolérante et plus juste**.

Je vous remercie.